

Décision

Générale

colonial

Décision n° 888 du 6 août 1947 :

n° 888

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1947

Date de publication

6 août 1947

Date du numéro

31 août 1947

TEXTE INTÉGRAL

M. Tatibouet, contrôleur principal de 4e classe des douanes, est chargé de la gestion du bureau central des douanes de Djibouti pendant l'absence de M. Sauteron, inspecteur central des douanes, se rendant en Ethiopie.